



PARLEMENT EUROPEEN

Jean-Luc Bennahmias
Député européen

Monsieur Dominique PERBEN
Ministre des Transports, du Tourisme
Et de la Mer
246 Bld Saint Germain
75 007 Paris

Le Mercredi 31 mai 2006

Monsieur le Ministre,

J'ai reçu le courrier de l'A.C.E.N (Arles Camargue Environnement et Nature) et j'ai pris connaissance du rapport contre le projet de tracé autoroutier Sud-Vigueirat.

Attaché au développement durable de la Région Provence Alpes Côtes d'Azur, je soutiens l'action de cette association et m'oppose à tout projet portant atteinte à l'environnement. Pour cette raison, je me joins à la demande de retrait de la décision approuvant le projet de tracé VSV. Je vous prie donc de bien vouloir reconsidérer le projet retenu et d'étudier d'autres variantes pour le projet de continuité autoroutière au droit de la Ville d'Arles.

En espérant que vous prendrez les mesures nécessaires pour défendre l'environnement et le cadre de vie exceptionnels de la Région de la Camargue, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Jean-Luc Bennahmias
Député européen